

## Atelier santé ville / Promotion des actions de santé communautaire

### Descriptif du dispositif :

Orientations et objectifs généraux :

Soutenir la mise en œuvre d'actions autour de la promotion de la santé portées par des acteurs implantés sur les QPV, en lien avec les dynamiques partenariales existant sur les territoires (via notamment les Ateliers territoriaux de partenaires santé)

Dans une démarche de santé communautaire, soutenir la mise en place d'actions de promotion de la santé issues de problématiques identifiées avec les habitants – es ou co-construites avec eux – elles

Les actions devront être discutées avec le – la Chargé – e de projet du service Promotion de la santé de la personne référent – e du territoire (voir liste ci jointe).

Y-a-t-il un territoire spécifique ?

QPV strasbourgeois dont les Conventions d'application territoriale mentionnent les problématiques de santé comme prioritaires (Hautepierre, Cronembourg, Neuhof – Meinau, Montagne verte (Murhof, Molkenbronn), Elsau, Koenigshoffen – Hohberg, Spach, Gare – Laiterie, Cité de l'III, Port du Rhin)

Quel est le public visé ?

Habitants – es des QPV

Intervenants – es de 1<sup>ère</sup> ligne (professionnel – es et bénévoles)

Y-a-t-il une période de mise en œuvre à respecter ? (ex : pendant les vacances, hors temps scolaire, etc ...)

Non.....

### Financement dans le cadre du dispositif :

Quels financeurs peuvent être sollicités ? (préciser s'il y a des règles à respecter : pourcentages, plafonds de financement, etc ...)

### Modalités pratiques :

Qui peut être porteur de projet :

Association / Structure implantée sur un QPV

Structure extérieure en lien avec le service Promotion de la santé de la personne de la Ville de Strasbourg et un / plusieurs acteurs de quartier

Lieu de dépôt du dossier de demande de subvention :

Site CGET.....

Quel formulaire spécifique ? indiquer le lien vers le site internet :

Pas de formulaire spécifique

Calendrier de la procédure :

Instruction dans le cadre de l'AAP Contrat de ville

Personne à contacter : Mathieu HILD, Coordinateur de l'Atelier santé ville, service Promotion de la santé de la personne ; 03.68.98.64.41 ; [mathieu.hild@strasbourg.eu](mailto:mathieu.hild@strasbourg.eu)

Chargé –e de projet du service Promotion de la santé de la personne référent – e par territoire

**Elodie SIGNORINI :**

Référente pour les QPV Spach et Cité de l'III

**Cécilia JAGOU :**

Référente pour les QPV Koenigshoffen – Hohberg et Gare – Laiterie

**Maud EBSTEIN-BRETON :**

Référente pour les QPV Montagne verte (Murhof, Molkenbronn) et Elsau

**Mathieu HILD :**

Coordinateur Atelier santé ville de Strasbourg

Référent pour les QPV HautePierre, Cronembourg, Neuhof – Meinau et Port du Rhin